

Rapport sur les Orientations Budgétaires

Budget Général

D.O.B. 2019

Séance du 20 Mars 2019



Rappels réglementaires

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR), un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi « NOTRe » a voulu accentuer l'information des Conseillers Communautaires et prévoit un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB).

Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président et ses collaborateurs sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. L'information est renforcée puisque le ROB doit, en outre, comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Le rapport doit également préciser l'évolution prévisionnelle des effectifs et des dépenses de personnel pour le projet de budget.

Enfin l'article 13 de la Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) du 22 janvier 2018 prévoit une présentation des objectifs concernant :

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement
- L'évolution du besoin de financement annuel

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au représentant de l'Etat mais aussi faire l'objet d'une publication conformément au décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du ROB.

Le Débat d'Orientations Budgétaires doit permettre au Conseil Communautaire de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le Budget Primitif. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les Conseillers Communautaires sur l'évolution financière de la Communauté de Communes en tenant compte des projets retenus.

Les éléments de contexte



3

Le contexte national



La loi de finances 2019 du point de vue des Collectivités Territoriales est une loi de transition et d'ajustement.

La seule disposition d'envergure réside dans la réforme de la dotation d'intercommunalité en 2019.

Il est vrai qu'une loi sur la réforme de la fiscalité locale est annoncée pour le deuxième trimestre 2019, qui traitera, mais pas seulement, des modalités de remplacement totale ou partielle de la Taxe d'Habitation.



4

Le contexte local

Conséquences sur les finances de la CCPV :

- Dotation d'intercommunalité que nous ne percevions plus nous sera réattribuée (écrêtement de la DGF du bloc communal).
- Le prélèvement sur fiscalité sera reconduit à l'identique.
- Dégrèvement de la TH sur 3 ans (30 % en 2018, 65 % en 2019 et 100 % en 2020).

Ce dégrèvement devrait être transparent sur 2019.

L'enjeu pour la Communauté de Communes du Pays Viganais va être de maintenir son offre de service public aux usagers sur l'ensemble de son territoire, tout en continuant à œuvrer pour le développement du Pays Viganais dans les domaines économique, touristique ou social.



L'analyse rétrospective



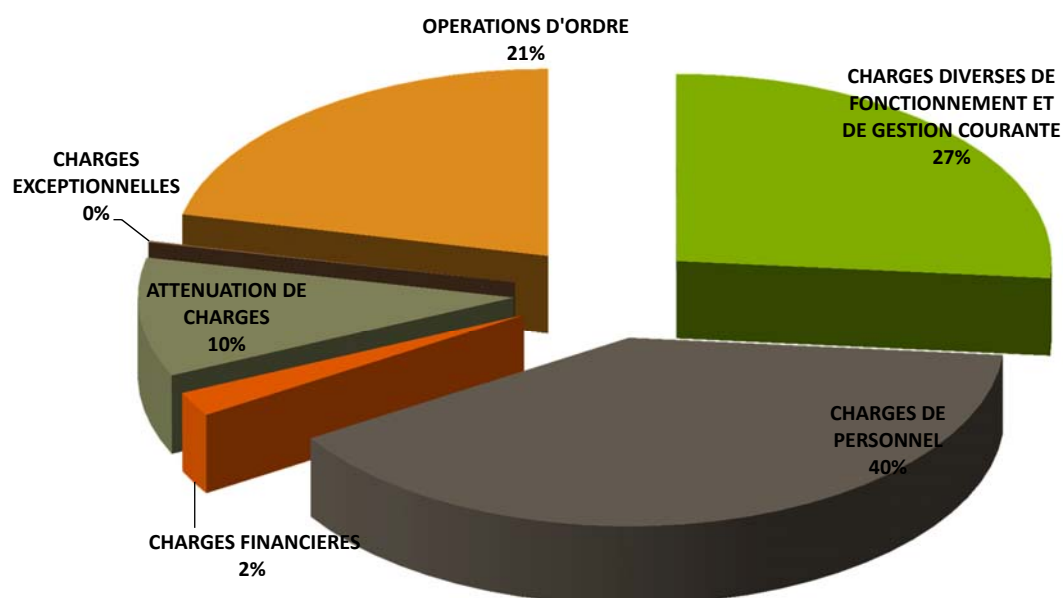
I/ Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement : Baisse de 104 408 € entre 2017 et 2018 (hors opérations d'ordres)

		CA 2016	CA 2017	BP 2018	CAA 2018	OBSERVATIONS
011	CHARGES GENERALES	1 068 094,95 €	1 113 895,88 €	1 314 321,00 €	1 187 032,95 €	Terra Rural = + 30 000 € CNAS = + 20 000 € Dématérialisation = + 16 000 € Honoraires = + 9 000 €
012	CHARGES EN PERSONNEL	3 837 665,73 €	3 890 282,05 €	3 903 319,00 €	3 844 709,95 €	Prise en charge GVT + 18 000 € Départs (retraite et mutation) - 144 000 € Arrivées (recrutement et mutualisation) = + 80 000 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 114 305,28 €	1 114 305,28 €	1 006 833,00 €	999 850,58 €	Attribution de compensation = 824 180 € FNGIR = 158 092 € Participation fiscale = 11 207 € Prélèvement TASCOM = 6 337 €
65	CHARGES COURANTES	1 252 417,18 €	1 294 217,02 €	1 460 809,00 €	1 383 480,42 €	CASPI = - 22 800 € Subvention Mas Cavaillac + 43 400 € Contribution SM Ganges-Le Vigan = + 54 596 € Contribution PETR + 15 000 €
66	CHARGES FINANCIERES	214 094,58 €	207 851,16 €	378 097,00 €	205 306,29 €	Fin emprunt Budget Général
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	301 848,09 €	107 257,15 €	13 495,00 €	13 267,72 €	Annulation titres de recettes = 8 300 € Aides AUDE inondations = 5 000 €
042	OPERATIONS ORDRES	281 715,52 €	331 141,60 €	320 896,00 €	2 080 447,47 €	Amortissement des biens = 320 893 € Cession tente = 250 € Cession UH Montdardier = 1 759 304 €
023	VIREMENT A LA SI			79 123,00 €		
TOTAL		8 070 141,33 €	8 058 950,14 €	8 476 893,00 €	9 714 095,38 €	

7

I/ Les dépenses de fonctionnement



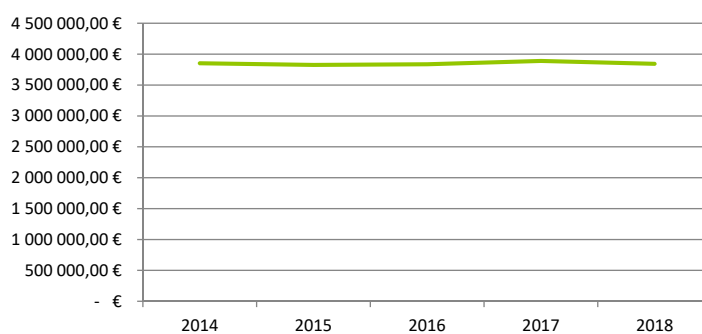
I/ Les ressources humaines

Au 31/12/N	2017				2018			
Catégories hiérarchiques	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Titulaires structure des effectifs par catégorie	11	8	57	76	7	9	60	76
Contractuels structure des effectifs par catégorie	1	10	8	19	1	8	7	16
Droit privé (Contrats aidés, vacataires, service civique)		1	6	7		3	3	6
Total effectif				102				98
Masse salariale assurances du personnel, service médecine prévention	3 890 282,05 €				3 844 709,95 €			
Temps de travail hebdomadaire	35 H				35 H			
Avantages sociaux	Création d'un compte épargne temps Adhésion au CNAS Participations mutuelle santé et complémentaire prévoyance							

9

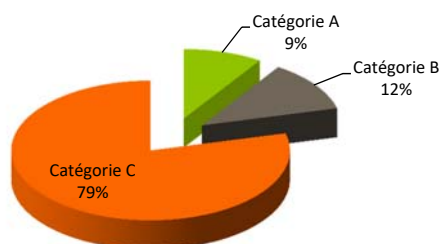
I/ Les ressources humaines

Evolution de la Masse salariale

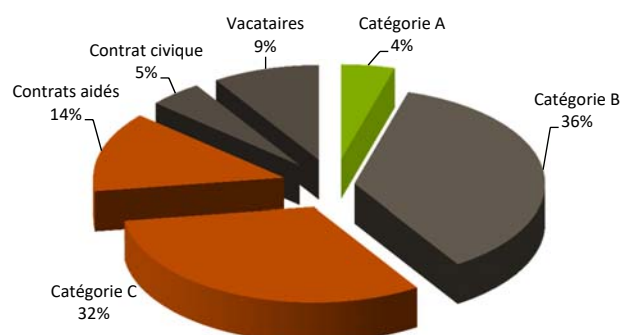


Effectifs 2018

Les Titulaires



Les Contractuels de droit public et de droit privé

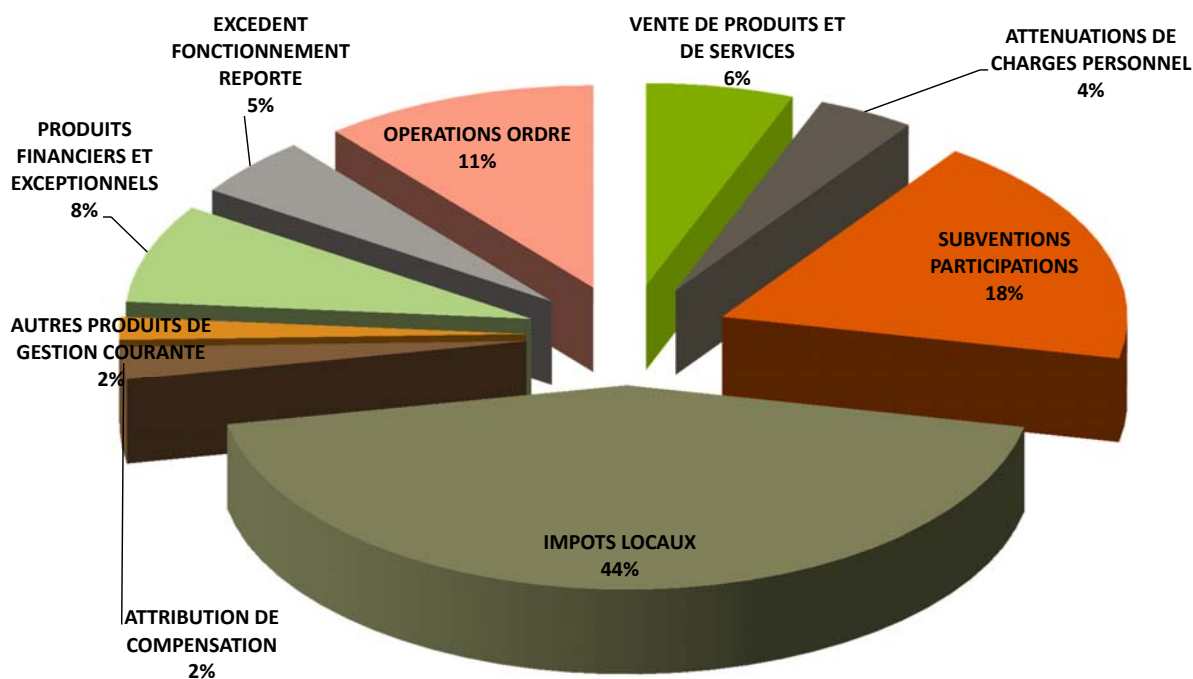


I/ Les recettes de fonctionnement

		CA 2016	CA 2017	BP 2018	CAA 2018	OBSERVATIONS
013	ATTENUATION DE CHARGES	471 602,93 €	366 616,69 €	358 583,00 €	394 552,60 €	Remboursement personnel OTC et CIAS + 13 700 € Remboursement maladie + 15 000 €
70	VENTE DE PRODUITS	599 054,72 €	631 731,79 €	604 892,00 €	598 204,59 €	ALSH - 20 000 € SNCF - 12 000 €
73	IMPOTS ET TAXES	4 519 535,79 €	4 758 957,69 €	4 735 094,00 €	4 713 194,11 €	AC = 229 280 € AC service ADS = 36 500 € Fiscalité = 4 447 392 € (détail ci-après)
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 997 571,03 €	2 012 463,35 €	1 921 458,00 €	1 891 498,21 €	DGF - 33 559 € FCTVA - 5 000 € Emplois avenir et CAE : - 23 000 € Frais OM participation CC CGS : - 50 000 €
75	AUTRES PRODUITS	176 175,74 €	179 514,53 €	180 909,00 €	184 726,65 €	Loyer Mas Cavaillac + 10 000 € pour ALSH Loyer Abattoir + 9 000 € Loyer MDFE - 6 000 € Loyer Boulangerie Bréau - 6 800 € Loyer La Grave à Bez - 1 800 €
76	PRODUITS FINANCIERS	30 260,36 €	36 124,61 €	30 260,00 €	6 667,16 €	Loyer Hôpital UH Montdardier - 24 000 € Intérêts emprunts abattoir - 6 000 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 147,00 €	27 921,58 €	3 000,00 €	801 127,61 €	Cessions UH Montdardier = 784 400 € Indemnisation assurance (pompe piscine, vol véhicule, abattoir) = 10 000 € Pénalités périls = 5 300 €
042	OPERATIONS ORDRE	110 323,71 €	126 681,89 €	155 222,00 €	1 115 632,42 €	Amortissement subventions = 51 565 € Cessions = 974 713 € Travaux en régie = 89 254 €
002	EXCEDENT REPORTE	804 705,24 €	446 043,68 €	487 475,00 €	487 474,41 €	Résultat N-1
TOTAL		8 718 376,52 €	8 586 055,81 €	8 476 893,00 €	10 193 077,76 €	

11

I/ Les recettes de fonctionnement



I/ Les impôts locaux

		CA 2017	CAA 2018	Evolution
7331	TEOM	1 402 034,00 €	1 424 242,00 €	+22 208,00 €
73111	IMPOTS LOCAUX	1 750 687,00 €	1 768 220,00 €	
	TH	1 413 424,00 €	1 431 521,00 €	+18 097,00 €
	TFB	312 074,00 €	311 443,00 €	- 631,00 €
	TFNB	12 423,00 €	12 559,00 €	+136,00 €
	PRODUIT TAXE ADDITIONNELLE FNB	12 766,00 €	12 697,00 €	-69,00 €
73111	CFE	563 482,00 €	571 501,00 €	+8 019,00 €
73113	TASCOM	165 579,00 €	124 992,00 €	-40 587,00 €
73112	CVAE	259 311,00 €	273 610,00 €	+14 299,00 €
73114	IFER	63 415,00 €	61 767,00 €	- 1 648,00 €
7318	ROLES SUPPLEMENTAIRES	97 637,00 €	11 534,00 €	-86 103,00 €
73223	FPIC	231 318,00 €	211 526,00 €	- 19 792,00 €
TOTAL		4 533 463,00 €	4 447 392,00 €	- 86 071,00 €



13

I/ La Dotation Globale de Fonctionnement : Deux composantes :

- La Dotation d'intercommunalité
- La Dotation de compensation

Un effort financier très lourd a été demandé par l'Etat aux EPCI à fiscalité propre pour soutenir le redressement des finances publiques. Ce mécanisme a pris fin. Seul le prélèvement sur fiscalité de 11 207 euros sera reconduit chaque année. Une certaine stabilité revient.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dotation de compensation	894 116,00 €	874 602,00 €	857 678,00 €	833 845,00 €	816 433,00 €	797 412,00 €
Dotation d'intercommunalité	449 945,00 €	265 131,00 €	95 397,00 €	16 147,00 €	0,00 €	69 548,00 €
Contribution au redressement des finances publiques (CRFP)	73 602,00 €	- €	- €	- €	- €	
		171 654,00 €	- €	- €	- €	
			165 694,00 €	- €	- €	
				83 198,00 €		
Prélèvement sur fiscalité (fixe à partir de 2019)					11 207,00 €	11 207,00 €
Total perçu	1 270 459,00 €	968 079,00 €	787 381,00 €	766 794,00 €	805 226,00 €	855 753,00 €

Sur les 7 dernières années, la CC du Pays Viganais aura contribué au redressement des finances publiques à hauteur de plus de 2,3 millions €.

A partir de 2019 et chaque année : 11 207,00 € en prélèvement sur fiscalité.

La dotation de compensation devrait baisser de 19 000 € en 2019 dû pour l'essentiel à la baisse de la population.



14

I/ Récapitulatif de la section de fonctionnement

	CA 2017	CAA 2018
DEPENSES FONCTIONNEMENT	8 058 950,14 €	9 714 095,38 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	8 586 055,81 €	10 193 077,76 €
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	527 105,67 €	478 982,38 €
1068	52 215,00 €	0,00 €

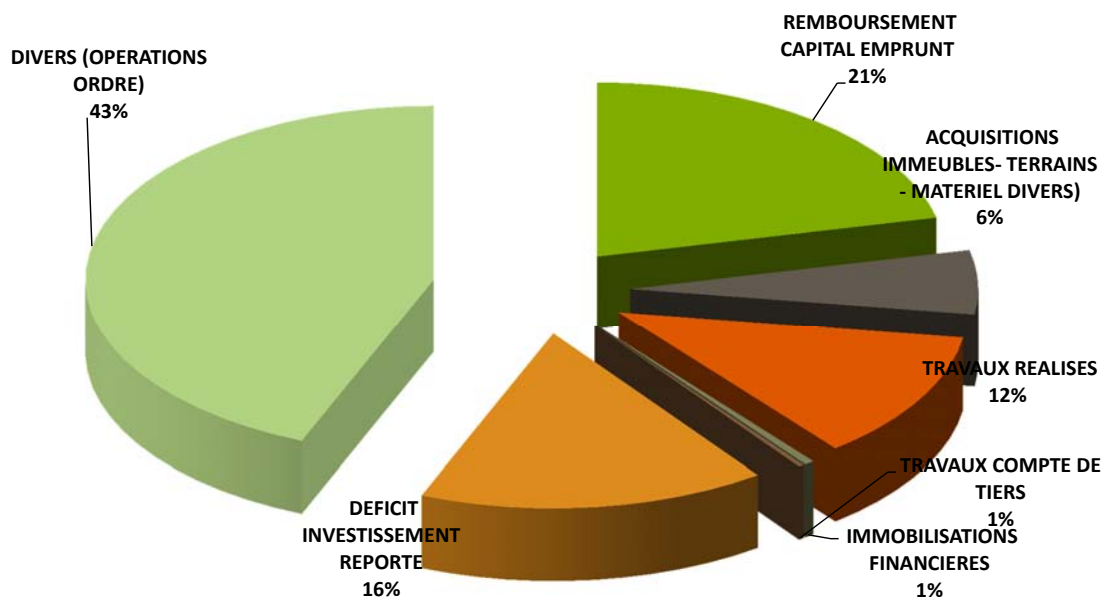


II/ Les dépenses d'investissement

	CA 2016	CA 2017	BP 2018	CAA 2018	OBSERVATIONS
001 Solde d'exécution section d'investissement reporté	0,00 €	265 292,48 €	410 609,00 €	410 608,40 €	Déficit investissement
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 323,71 €	126 681,89 €	155 222,00 €	1 115 632,42 €	Amortissement des subventions Vente Unité Hébergement de Montdardier
16 Emprunts et dettes assimilées	372 964,18 €	995 374,00 €	909 958,00 €	544 738,93 €	Capital emprunt et régularisation (441 449 €) crédit bail vente boulangerie Bréau (103 290 €)
20 Immobilisations incorporelles	33 393,36 €	67 418,77 €	78 636,00 €	52 541,54 €	Logiciel ADS et transfert ADS : 33 000 € Dématérialisation : 11 000 € Site internet : 5 000 €
204 Subventions d'équipement versées	14 148,29 €	15 000,00 €	3 125,00 €	732,00 €	Subvention petit patrimoine
21 Immobilisations corporelles	229 221,61 €	64 422,00 €	240 419,00 €	97 866,53 €	Changement serveur : 21 500 € Matériel Médiathèque : 6 000 €
23 Immobilisations en cours	453 600,43 €	82 671,96 €	1 251 679,00 €	304 464,98 €	Travaux terrain déchèterie : 21 041 € Solde travaux MSP : 88 572 € Travaux divers (bâts, sentiers, voirie...) : 18 258 € Belvédères de Blandas : 10 635 € Mur escalade : 88 476 € Travaux UH Montdardier : 17 696 € Logements Orantes : 38 222 € Travaux ancien Super U : 17 000 €
27 Autre immobilisation financière	0,00 €	11 561,25 €	11 662,00 €	11 661,25 €	Avance trésorerie Association Chemin de St Guilhem
4581 Opérations sous mandat	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	6 800,00 €	Travaux menaces ruines
TOTAL	1 213 651,58 €	1 628 422,35 €	3 071 310,00 €	2 545 046,05 €	

II/ Les dépenses d'investissement

La répartition des dépenses pour 2018 = 2 545 046,05 €

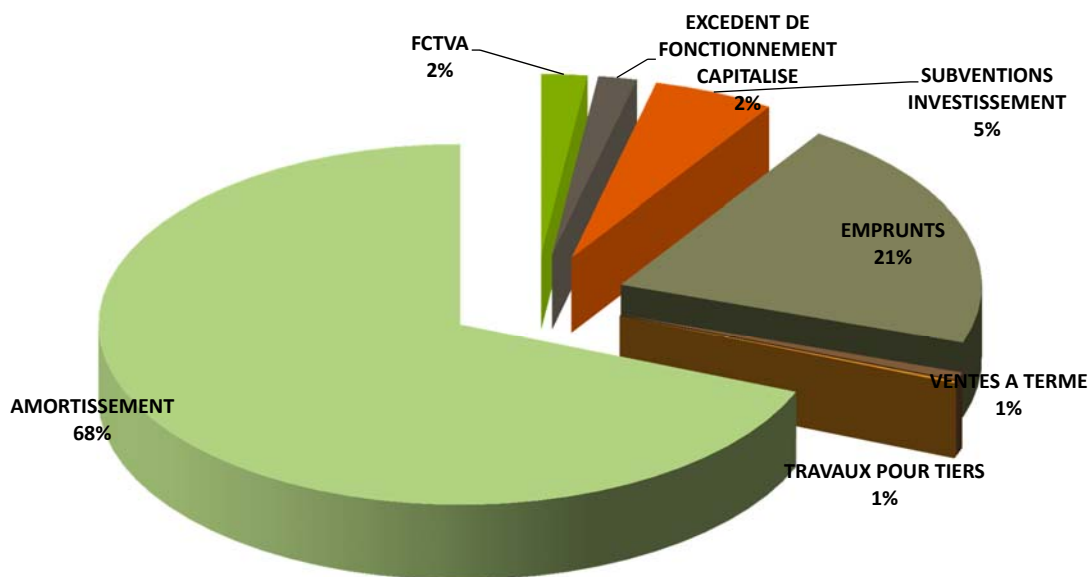


II/ Les recettes d'investissement

		CA 2016	CA 2017	BP 2018	CAA 2018	OBSERVATIONS
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	271 322,99 €				
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	79 123,00€	0,00 €	
024	Produit de cession des immobilisations	0,00 €	0,00 €	784 842,00 €	0,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	281 715,52 €	331 141,60 €	320 896,00 €	2 080 447,47 €	Amortissement de biens Cession UH Montdardier
10	Dotations, fonds divers et réserve	125 275,60 €	125 637,74 €	289 545,00 €	114 106,34 €	FCTVA : 61 890 € 1068 : 52 215 €
13	Subventions d'investissement	231 980,89 €	73 109,82 €	778 661,00 €	164 264,34 €	Solde PIB : 35 700 € Informatisation bibliothèques : 10 000 € Attribution compensation : 20 646 € CAF crèche : 1 982 € Mur escalade : 3 000 € Solde Maison Médicale : 55 010 € Acompte SM Ganges-Le Vigan travaux bâtiment services techniques : 35 000 € ADOC climatisation MDFE : 1 550 €
16	Emprunts et dettes assimilées	46 852,58 €	676 518,69 €	791 250,00 €	634 608,26 €	Emprunt : 600 000 € Crédit-baux : 34 600 €
27	Autres immobilisations financières	9 431,00 €	9 431,00 €	20 993,00 €	20 992,25 €	Remboursement avance St Guilhem Loyer vente à terme maison de repos
4582	Opérations sous mandat	- €	- €	6 000,00 €	6 000,00 €	Remboursement travaux menaces ruines
TOTAL		966 578,58 €	1 215 838,85 €	3 071 310,00 €	3 020 418,66 €	

II/ Les recettes d'investissement

La répartition des recettes pour 2018 = 3 020 418,66 €



Vente UH Montdardier

Ecritures comptables

Dépenses de Fonctionnement		
Article	Désignation	Montant
675	Valeur comptable	1 459 221,83 €

Dépenses d'Investissement		
Article	Désignation	Montant
192	Moins value	777 921,83 €

Recettes de Fonctionnement		
Article	Désignation	Montant
7761	Moins value	777 921,83 €
775	Produit de cession	681 300,00 €

Recette d'Investissement		
Article	Désignation	Montant
21318	Valeur comptable	1 459 221,83 €

Emprunt :

Pour racheter l'emprunt contracté en 2008 pour la construction de l'UH de Montdardier, la banque nous demandait 639 884,38 € qui se décomposaient ainsi :

Capital : 455 064,60 €

Intérêts : 9 296,78 €

Indemnité actuarielle : **175 523 €** (Frais de remboursement anticipé d'emprunt)

Nous avons donc pris la décision de ne pas rembourser cet emprunt vu le coût élevé de son rachat.

III/ Synthèse

	CA 2017	CAA 2018
Dépenses de fonctionnement	8 058 950,14 €	9 714 095,38 €
Recettes de fonctionnement	8 586 054,81 €	10 193 077,76 €
Résultat de fonctionnement	527 105,67 €	478 982,38 €
Dépenses investissement	1 628 422,35 €	2 545 046,05 €
Recettes investissement	1 215 838,85 €	3 020 418,66 €
Résultat d'investissement	- 412 583,50 €	475 372,61 €
Résultat de clôture	114 522,17 €	954 354,99 €
Reports	360 369,00 €	-248 791,00 €
Résultat global de clôture	474 891,17 €	705 563,99 €

L'épargne et la dette

I / Evolution de l'épargne

L'épargne brute ou capacité d'autofinancement = à la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement.

L'épargne nette = Epargne brute - remboursement dette = épargne disponible pour l'investissement

	2016	2017	2018	Objectifs 2019
Epargne brute	317 490,85 €	380 593,27 €	201 932,13 €	300 000 €
Amortissement dette	372 964 €	385 498 €	441 448 €	429 837 €
Epargne nette	- 55 473,15 €	- 4 904,73 €	- 239 515,87 €	- 129 837 €
Amortissement net	165 188 €	177 487 €	165 674 €	155 092 €

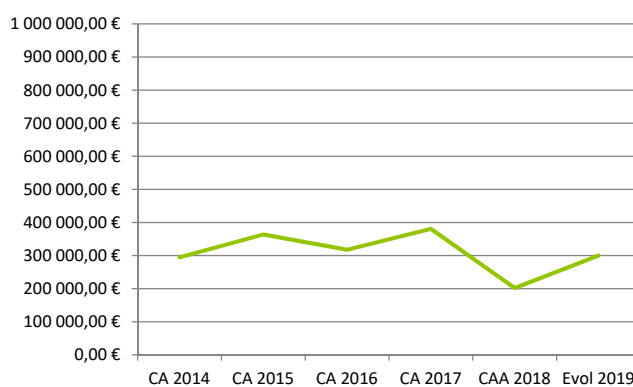
23



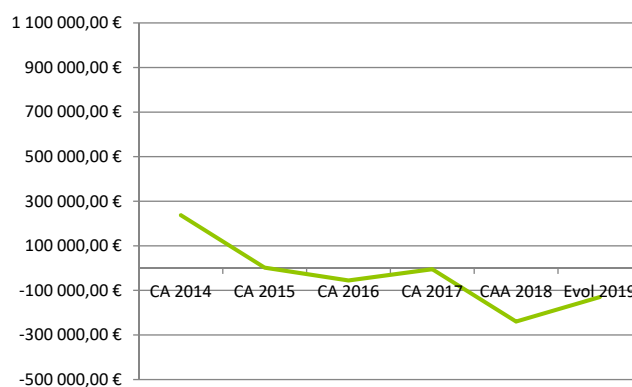
I/ Les principaux indicateurs d'épargne

- 2015 : Remboursement de prêt relais (500 000 €)
- 2016 : Subvention abattoir pour solder le déficit (298 622 €)
- 2017 : Avec neutralisation prêt relais (600 000 €)
- 2018 : Transfert ALSH (+ 43 000 €)
- GEMAPI (SM Ganges-Le Vigan + 55 000 €)
- Terra Rural (+ 30 000 €)
- Départ CCCGS quai de transfert (- 50 000 €)

L'épargne brute



L'épargne nette



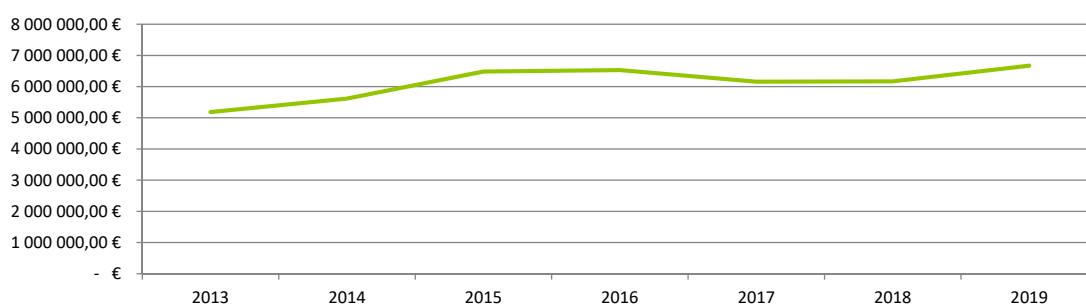
24

I / Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	CA 2017	CAA 2018	DEMANDE 2019	Résultats 2018	Objectif 2019
011 - CHARGES GENERALES (hors travaux en régie)	1 098 158,79 €	1 154 000,00 €	1 186 660,00 €	5,08 %	2,83 %
012 - CHARGES EN PERSONNEL	3 890 282,05 €	3 844 709,95 €	3 940 827,70 €	-1,17 %	2,50 %
014- ATTENUATION DE PRODUITS	1 114 305,28 €	999 850,58 €	973 035,00 €	-10,27 %	-2,68 %
65 - AUTRES CHARGES COURANTES	1 294 217,02 €	1 383 480,42 €	1 401 399,00 €	6,90 %	1,30 %
66- CHARGES DETTE	207 851,16 €	205 306,29 €	192 090,00 €	-1,22 %	-6,44 %
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	107 257,15 €	13 267,72 €	1 000,00 €	-87,63 %	-92,46 %
TOTAL	7 712 071,45 €	7 600 614,96 €	7 695 011,70 €	-1,45 %	1,24 %

II / Evolutions et caractéristiques de la dette

1/ L'évolution de l'encours de la dette



Possibilité d'emprunt sur 2019 :
400 000 €

MONTANT DU PRET	400 000,00 €	
TAUX D'INTERETS	1,90 %	
DUREE DU PRET EN ANNEE	15 ans	
1ERE ANNEE AMORTISSEMENT	2020	
	par trimestre	par an
ANNUITE	6 700,00 €	26 800,00 €

	Capital	Intérêt	Annuité
Budget abattoir	37 576,05 €	17 362,80 €	54 938,85 €
Budget général	392 257,74 €	176 717,60 €	568 975,34 €

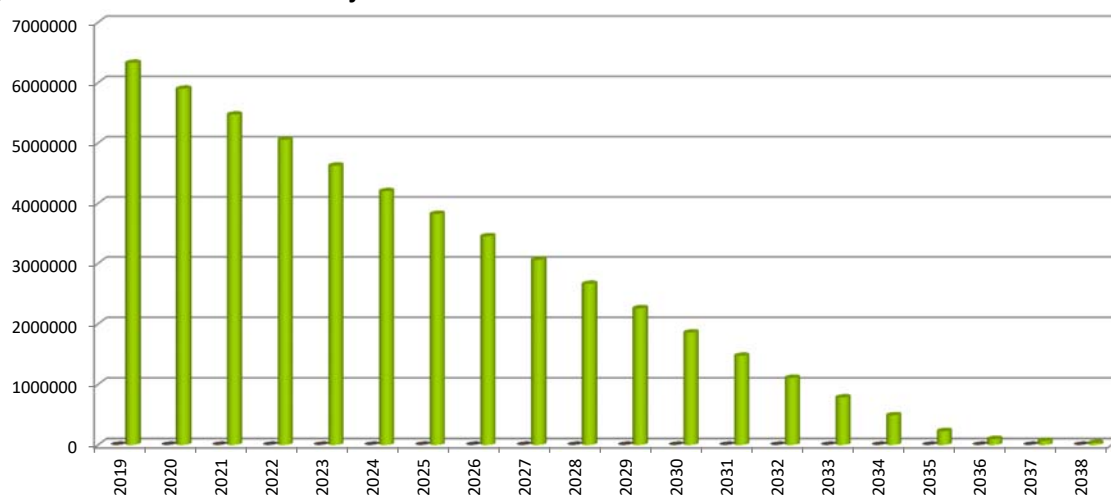
2/ Répartition par organisme prêteur

Prêteur	Encours	Taux
Caisse épargne	2 527 528,57 €	100 % d'emprunts à taux fixe
Crédit Agricole	2 080 509,31 €	
Crédit Foncier	1 719 287,07 €	
Totaux	6 327 324,95 €	

3 / Taux moyen de la dette

Intérêts / Capital restant dû = 3,26 %

4 / Evolution de la dette au 1^{er} janvier 2019



27

II/ Evolution du ratio de désendettement

La capacité de désendettement est un ratio qui se calcule en divisant la dette / autofinancement brut.

Il s'exprime en années et représente la durée théorique que mettrait la CCPV pour rembourser l'ensemble de son encours de dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute.

	CA 2016	CA 2017	CAA 2018	Objectifs 2019
Encours de la dette	6 157 158 €	6 168 602 €	6 327 324 €	6 672 324 €
Epargne Brute	317 490 €	380 593 €	201 932 €	300 000 €
Capacité de désendettement en années	19,39	16,20	31,33	22,24

Les perspectives 2019

I/ La section de fonctionnement

Le contexte

- ✓ Au niveau national : demande de maîtrise des dépenses de fonctionnement à + 1,2 % et demande de désendettement.
- ✓ Maintien des enveloppes des dotations.
- ✓ Au niveau des Financeurs : baisse annoncée de leurs soutiens.
- ✓ Au niveau bancaire : continuité du dialogue prospectif avec les banques.

I/ La section de fonctionnement

Evolution prévisionnelle en dépenses

OBJET	EVOLUTIONS ATTENDUES
Chapitre 011 : charges courantes	Neutralisation à budget constant 2018. Prise en compte des frais d'honoraires et d'actes liés aux immeubles en péril.
Chapitre 012 : charges en personnel	Aucun recrutement dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) n'est prévu en 2019. L'estimation de la masse salariale se situe à 2,50 % et tient compte des éléments connus à ce jour : <ul style="list-style-type: none"> - Rémunération brute des agents, RIFSEEP, charges patronales, assurances statutaires, visite médicale etc... - PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunération) reportés par le gouvernement en 2019. - Revalorisation de l'indemnité compensatrice CSG. - GVT (Glissement Vieillessement Technicité). Concernant l'évolution de la structure de l'effectif en 2019, la CCPV poursuit sa politique de recrutement limité au remplacement de certains départs à la retraite uniquement : <ul style="list-style-type: none"> - 1 départ à la retraite en projection en décembre 2019. - 1 retour de disponibilité au 1^{er} janvier 2019. Recherche systématique de mutualisation à la CCPV et sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> - Service prévention mutualisé avec recrutement au 1^{er} janvier 2019.
Chapitre 65 : autres charges courantes	Maintien des aides aux associations 145 000 € Augmentation cotisation SYMTOMA + 60 000 €

31

I/ La section de fonctionnement

Evolution prévisionnelle en recettes

OBJET	EVOLUTIONS ATTENDUES
Chapitre 73 : impôts locaux	Pas d'augmentation des taux. Pas de création de la taxe GEMAPI. Révision des AC suite à la mutualisation de l'agent de prévention.
Chapitre 74 : dotations et participation	Réforme de la dotation d'intercommunalité.
Chapitre 002	
Chapitre 75	Perte de loyers (CMS aux Orantes et Maison de la Formation).

I/ La section de fonctionnement

Le FPIC

	2018	2019
FPIC	356 093,00 €	356 093,00 €

3 modes de répartition :

- Répartition de « droit commun » (données transmises par l'Etat)
- Répartition « à la majorité des 2/3 » +/- 30 % du droit commun
- Répartition « dérogatoire libre »

	Répartition de droit commun	Répartition majorité des 2/3 - 30 %	Répartition majorité des 2/3 + 30 %	Dérogatoire libre Exemple 2018
TOTAL 22 COMMUNES	193 381,00 €	242 195,00 €	144 567,00 €	144 567,00 €
TOTAL CCPV	162 712,00 €	113 898,00 €	211 526,00 €	211 526,00 €
TOTAL	356 093,00 €	356 093,00 €	356 093,00 €	356 093,00 €

Dans le projet de BP 2019, il est prévu la reconduction du montant 2018 soit 211 526,00 €, mais cela reste une prévision car nous n'avons pas reçu la notification de l'Etat, qui est annoncée au printemps.



33

I/ La section de fonctionnement

Le schéma de mutualisation

Conformément à l'article L. 5211-39-1 du CGCT, le Président communique lors du DOB ou du vote du Budget Primitif sur l'avancée du schéma de mutualisation :

Thématiques	Date de Mise en œuvre	Modalités	Etat d'avancement
Mutualisation des Moyens fonctionnels de la Maison de l'Intercommunalité avec le CIAS, SIVOM, OTC, SM Ganges-Le Vigan, OGS	2012	Convention de Mutualisation	Déménagement CIAS
Relais Assistante Maternelle et Ecole de Musique - CC CACTS	2015		Pérennisation
Application du Droit des Sols	2017	Evolution	Pérennisation
Mutualisation serveur Ressources Humaines - Mairie Le Vigan	2017	Convention de Mutualisation	Pérennisation
Mutualisation d'un agent du service finances Mairie de Bréau-Mars	2017	Mise à disposition d'un service	Augmentation du temps de travail
Mutualisation d'un technicien SIVOM du Pays Viganais	2017	Mise à disposition d'un service	Mutation au SIVOM prévue
Formations 1 ^{er} secours	2017	Convention avec la Maison de la Formation	A la demande
Orchestre à l'école	2018 / 2019	Convention de mutualisation avec les Communes	En cours
Service prévention	2019	Convention de mutualisation avec les Communes	Documents Uniques à réaliser et contrôle des bornes à incendie

34

I/ Résumé Fonctionnement

Objectif 2019 :

- ✓ Pas d'augmentation d'impôt
- ✓ Renforcer la mutualisation
- ✓ Maîtriser les dépenses en 011 et 012
- ✓ Maintenir le niveau de soutien au territoire pour les Associations et les acteurs du développement économique



II/ Résumé investissement

Perspectives 2019 :

- ✓ Cession : bâtiment ALSH (en discussion).
- ✓ Déménagement Ecole de Musique dans un bâtiment de la CCPV.
- ✓ Financer l'investissement en ayant recours le moins possible à l'emprunt pour les projets certains dans leurs réalisations.
- ✓ Les autres projets feront l'objet de décisions modificatives au cours de l'exercice budgétaire dès que les subventions seront acquises.



II/ L'investissement

Les Reports

	DEPENSES	RECETTES
Administration logiciel	2 040,00 €	0,00 €
Orantes	185 307,00 €	47 590,00 €
Service Communication	2 244,00 €	0,00 €
Services techniques	1 781,00 €	35 000,00 €
Patrimoine	1 145,00 €	0,00 €
Halle de sport	8 901,00 €	24 965,00 €
Complexe sportif St Euzéby	19 503,00 €	0,00 €
Urbanisme	21 024,00 €	21 024,00 €
Sentiers	553 846,00 €	442 263,00 €
Maison de la petite enfance	12 222,00 €	11 532,00 €
Tennis	9 464,00 €	0,00 €
Médiathèque	13 688,00 €	0,00 €
TOTAL	831 165,00 €	582 374,00 €
	-248 791,00 €	



37

II/ L'investissement

Evolution prévisionnelle des investissements

Projet	Détails	Montant des travaux ttc	Subventions obtenues		Subventions attendues		Autofinancement CCPV
			Partenaires	€	Partenaires	€	
Moyens fonctionnels	Bornes incendies Travaux : LED et porte entrée Climatisation serveur	14 161,00 €					14 161,00 €
Maison de la Formation et EPN	Matériel coworking	18 489,00 €					18 489,00 €
Pôle Dév. Eco. et Touristique	Etude des Belvédères	20 000,00 €					20 000,00 €
Lavagne de Homs		47 856,00 €			GAL / Entente C&C	15 000,00 €	32 856,00 €
Pôle Services Techniques	Achat véhicule Matériel festif Achat bacs OM Etude déchets Cartes communales	176 891,00 €	Mairies Urbanisme	21 024,00 €			155 867,00 €
Mise en péril	Travaux immeubles menaçant ruine	133 800,00 €			Propriétaires	133 800,00 €	- €
Pôle Communication et Informatique	Site internet Matériel informatique	16 800,00 €					16 800,00 €
Pôle Vie Locale	Mur escalade extérieur Travaux divers Matériel crèche Aménagement sport	13 745,00 € 29 510,00 € 18 540,00 € 504 000,00 €	CAF	3 174,00 €	GIGN / Cité Scolaire DETR / Région / CD 30	6 409,00 € 336 000,00 €	176 848,00 €
Orchestre à l'Ecole	Achat instruments musique	63 150,00 €			GAL / Communes	48 670,00 €	14 480,00 €
Aménagement bâtiment Orantes	Installation Ecole de Musique ...	300 000,00 €			DETR / Région / CD 30	200 000,00 €	100 000,00 €
Réhabilitation locaux Services Techniques	Travaux	53 000,00 €	SM Ganges-Le Vigan	35 000,00 €			18 000,00 €
TOTAL		1 409 942,00 €		59 198,00 €		739 879,00 €	567 231,00 €

II/ L'investissement

Récapitulatif

	Montant travaux	Subventions	FCTVA	Reliquat CCPV
Développement et tourisme	86 345,00 €	15 000,00 €	11 131,00 €	60 214,00 €
Moyens fonctionnels	14 161,00 €	0,00 €	1 503,00 €	12 658,00 €
Services techniques et OM	663 691,00 €	389 824,00 €	108 871,00 €	164 995,00 €
Communication	16 800,00 €	0,00 €	2 756,00 €	14 044,00 €
Vie locale	628 945,00 €	394 253,00 €	103 172,00 €	131 519,00 €
Travaux en régie	80 000,00 €	0,00 €	13 123,00 €	66 877,00 €
TOTAL GENERAL	1 489 942,00 €	799 077,00 €	240 556,00 €	450 309,00 €

Capital emprunts	- 429 837,00 €
Amortissement (recettes-dépenses)	155 092,00 €
Loyer vente à terme / crédit bail	44 039,00 €
Reports 2018	- 248 791,00 €
Reprise excédent	475 373,00 €
Travaux	- 450 309,00 €
Vente	- €
RESTE A COUVRIR	- 454 433,00 €
1068	0,00 €
Emprunt	400 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	226 119,00 €
SOLDE GENERAL	171 686,00 €

III/ Résumé

Subventions attendues : 740 000 €

Reste de disponible : 170 000 €

Manque : 570 000 €

Choix :

1. Ne pas inscrire tous les projets
2. Inscrire de l'emprunt supplémentaire et engagements des projets si aides obtenues